



Déserteur de la légion étrangere

Par **gabriel57pm**, le **25/06/2012 à 16:25**

Bonjour, Il ya deux ans, j'ai terminé ma formation et affecté à un régiment de la Légion étrangère, le premier week-end, ils m'ont donné la permission, je suis allé rendre visite à ma famille en Espagne, le problème est que ma fille était gravement malade, alors je suis parti sans réfléchir, si vous ne retournez pas à la France, un mois d'être ici, j'ai appelé la police pour retourner mon passeport avait livré au moment de mon recrutement, il est allé en douceur comme s'il avait perdue et il revint vers moi.

Le point est que maintenant je vis ici, en Espagne et j'ai commencé à penser à ma situation légale en France, que je voudrais revenir sur votre pays, et je tiens à être arrêté par la gendarmerie, et que la défection est un crime, mais lorsqu'il s'agit de la Légion étrangère n'est pas ce que ma situation avec les autorités militaires françaises. je vous remercie beaucoup pour l'aide et espérons que vous pouvez m'aider à résoudre ce problème que je voudrais revenir en France pour visiter.